



**Présentation de la nouvelle
politique jeunesse
départementale
votée le 17 octobre 2016**

TREMPLIN CITOYEN

Essonne
LE DÉPARTEMENT

17/25
ans

TREMPLIN CITOYEN

Donnez du ressort à vos projets!

Téléchargez le dossier de candidature sur tremplin-citoyen.essonne.fr

Le Tremplin citoyen, c'est donner aux jeunes de l'autonomie dans leurs projets et valoriser leur envie d'agir!

NOUVEAU!

40h d'implication citoyenne
dans une association ou une collectivité publique, qui s'engage à accueillir les jeunes pour y effectuer une mission d'intérêt général... et peut être susciter des vocations ou des idées!

400€ pour financer

- Elus et formation (frais de scolarité, fournitures spécifiques...)
- Dépenses de santé (frais peu ou pas remboursés, mutuelle étudiante...)
- Mobilité et transports (permis de conduire, Pass Navigo...)
- Ou encore logement (mobilier, électroménager, caution...)

- 1 Imprimer le dossier de candidature sur tremplin-citoyen.essonne.fr
- 2 Le remplir avec, au besoin, l'aide des structures jeunesse essonniennes (S.J. PLJ, services jeunesse...) demandés.
- 3 Renvoyer le tout par courrier au Conseil départemental Service Jeunesse Tremplin Citoyen Boulevard de France 91012 Evry cedex
- 4 Après validation du dossier par le Conseil départemental
 - Dans les 4 mois suivant le dépôt du dossier, réaliser 40h d'engagement citoyen ou 35 h si titulaire de la formation Prévention et secours civique niveau 1 (PSC1)
 - Déjà engagé dans une action citoyenne et justifiant de 40h effectuées dans l'année écoulée

400€



— TERRE D'AVENIRS —

Le contexte

Une large consultation a été lancée auprès des 17-25 ans par le biais de rencontres dans 8 villes du département ainsi qu'un questionnaire mis en ligne sur un site dédié #MaParole. Ces différents échanges ont permis l'expression de 700 jeunes.

La majorité des participants sont étudiants et lycéens.

Deux modes de consultation :

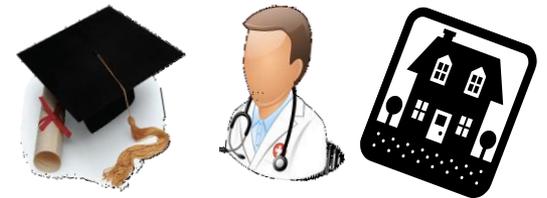
Les 8 réunions publiques ont totalisé la présence de **181 jeunes**.

Un questionnaire en ligne a totalisé **503 réponses**.

Les domaines consultés

➤ 4 champs de soutien financier ont été identifiés :

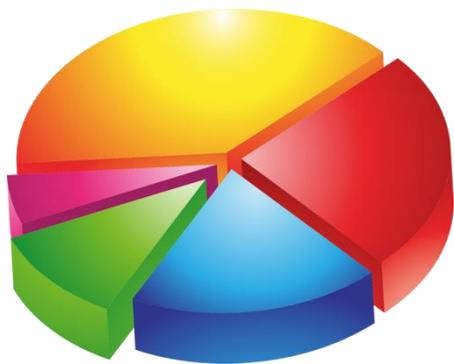
- La mobilité
- Les études
- Le logement
- La santé



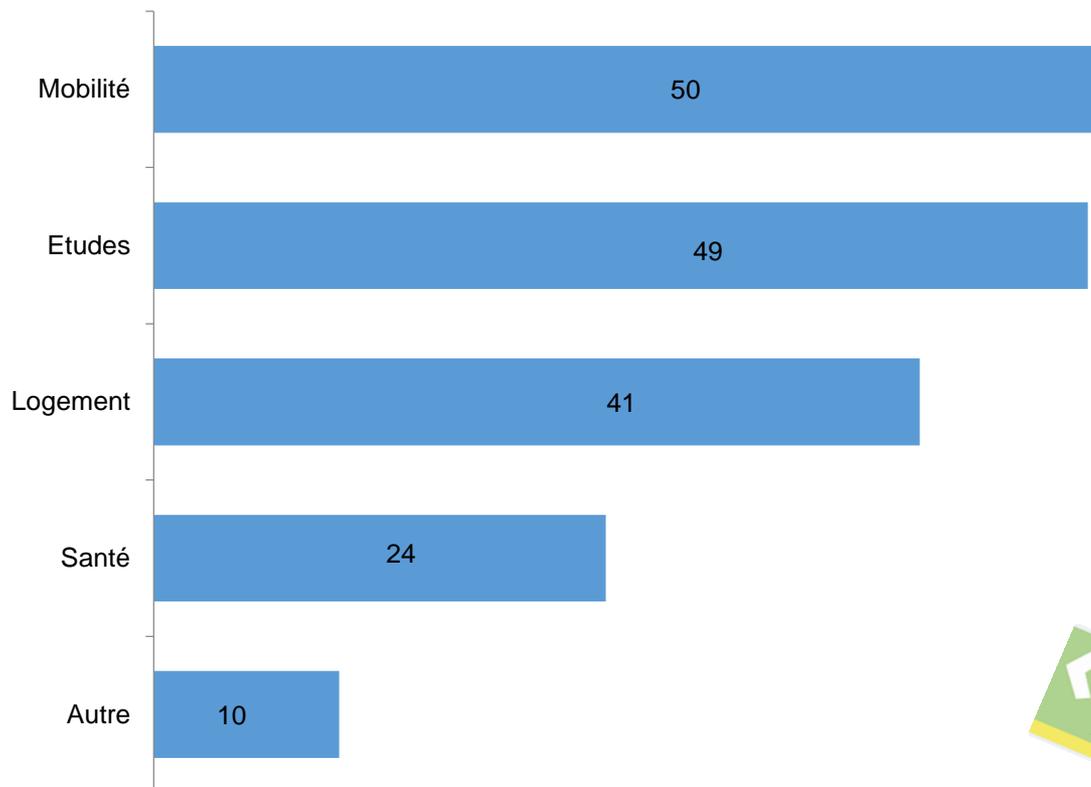
➤ Ainsi que leur désir d'implication vers des offres d'actions citoyennes proposées par les associations et les acteurs institutionnels du territoire.

Résultats de la consultation

#MaParole



Les sujets sur lesquels les jeunes éprouvent le plus le besoin de soutien (en %)





— TERRE D'AVENIRS —

La mobilité



Aide au financement du permis de conduire

64

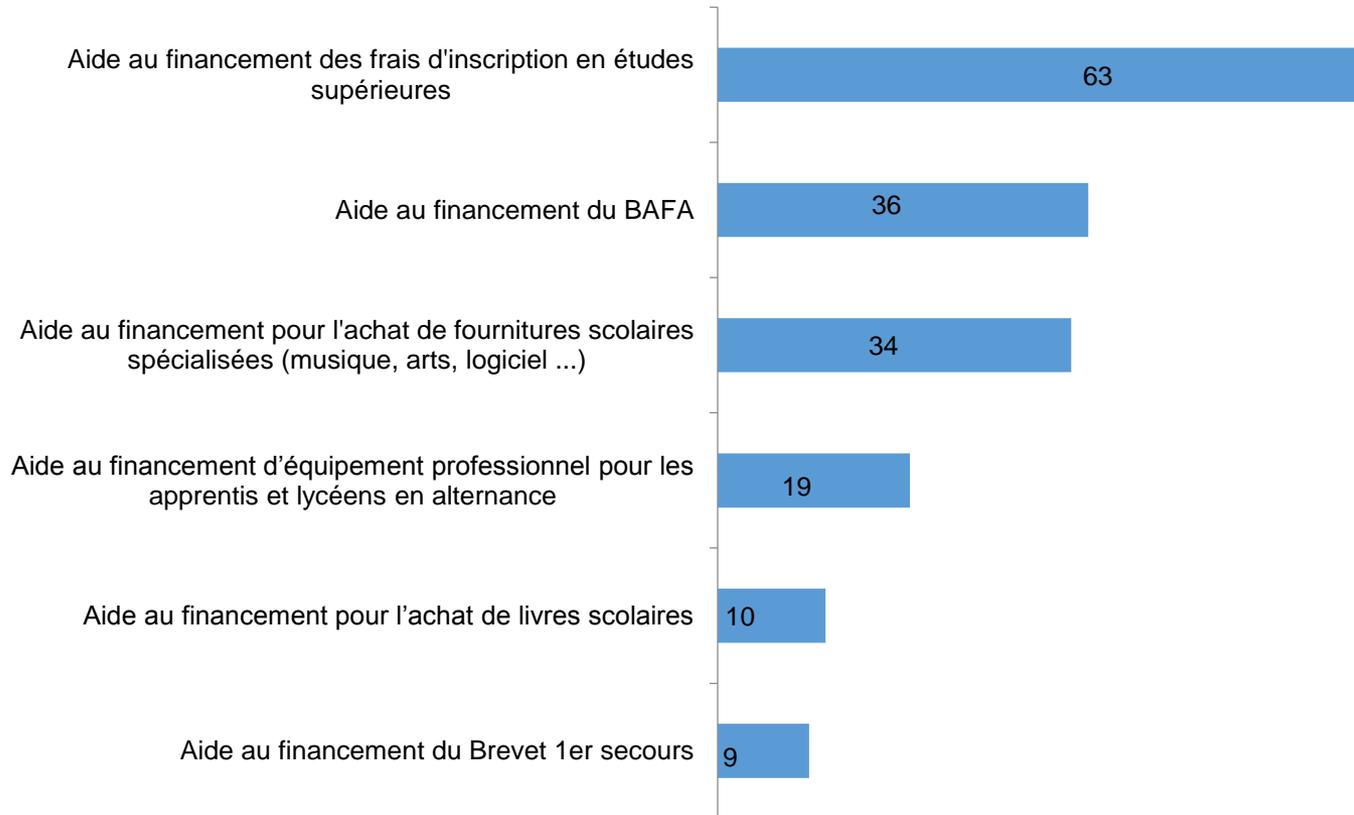
Aide au financement des transports quotidiens

29





Les études



Le logement



Aide au financement du premier loyer / de la caution

74

Aide au financement du mobilier de première nécessité (lit, armoire, table, chaises)

46

Aide au financement du premier équipement électroménager

24

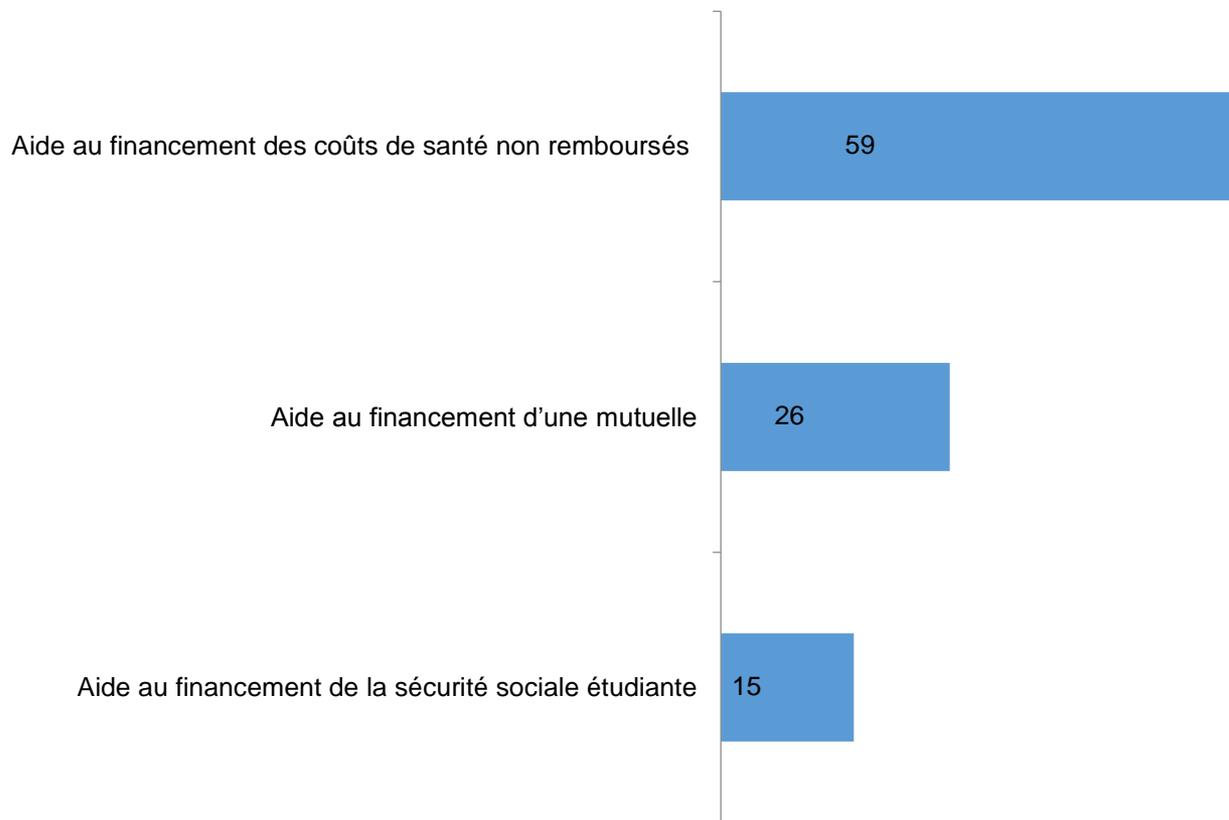
Aide au financement de l'ouverture des premiers compteurs

21





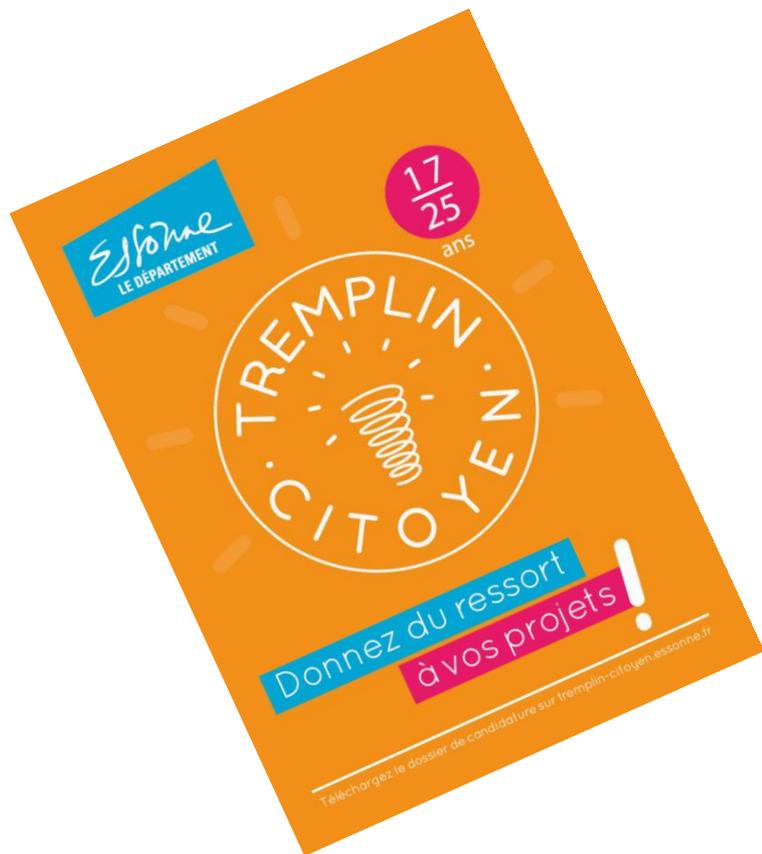
La santé



Essonne

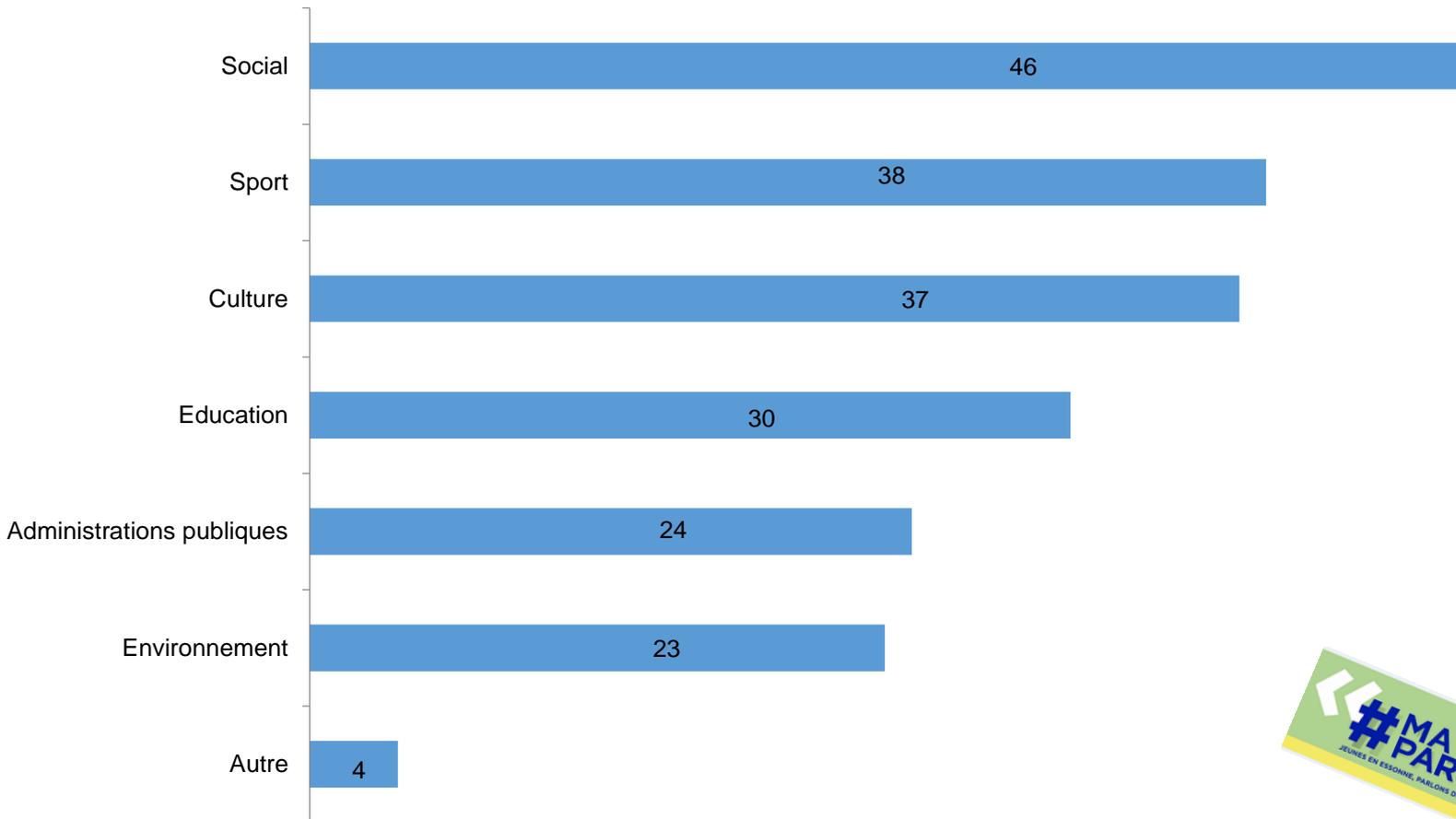
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



L'ENGAGEMENT CITOYEN

Les domaines de prédilection des jeunes pour exercer leurs talents



La démarche de construction

La nouvelle politique jeunesse s'ancre sur deux valeurs fondamentales portées par la majorité départementale :

➤ **La responsabilisation des jeunes par le développement de la conscience citoyenne.** Les jeunes soulignent l'opportunité de l'engagement citoyen comme une expérience personnelle enrichissante et/ou comme un tremplin pour découvrir un domaine, un milieu, une profession.

➤ **L'accès à leur autonomie :** les jeunes ont exprimé le désir d'être accompagnés dans la réalisation de leurs projets par manque d'information et de méthode.



Trois axes de la politique publique

- 1. Faciliter l'accès à l'information**
- 2. Favoriser et encourager
l'engagement citoyen des jeunes**
- 3. Soutenir financièrement les projets
portés par les jeunes**

TREMPLIN CITOYEN

6 opération principales ...

1. Création d'un guide des démarches vers l'âge adulte

Le Conseil départemental souhaite éditer un guide pratique centré sur « l'entrée dans la vie d'adulte ». Ce guide sera co-élaboré avec les acteurs jeunesse du territoire. Il permettra aux jeunes et aux partenaires d'avoir une visibilité sur les ressources du territoire.

Il sera un véritable outil d'informations et d'accès aux droits des jeunes.

2. Le soutien départemental aux projets portés par les acteurs jeunesse du territoire

- ❑ **Appel à projets Parcours Citoyen** : valoriser et soutenir financièrement les projets sur les thématiques du civisme, de la civilité, de la solidarité.
- ❑ **Aide à l'accès à l'information** : soutenir la création des PIJ-BIJ, participer à l'organisation de Forums, de journées thématiques



— TERRE D'AVENIRS —

3. Le Prix citoyen en direction des jeunes à l'initiative d'un projet sur des thématiques liées à la citoyenneté. Les jeunes essonniens volontaires seront sollicités pour la construction des modalités d'obtention de ce prix.

4. La plateforme de l'Engagement Citoyen
Opérationnelle au 1^{er} trimestre 2017. Elle a pour vocation de réunir l'ensemble des besoins en bénévolat des associations et des collectivités du territoire pour faciliter l'engagement bénévole des jeunes.

5. L'aide financière

Elle a pour vocation de financer une partie des projets individuels d'accès à l'autonomie des jeunes de 17 à 25 ans.

6. Création du groupe « Ambassadeurs »

dans la continuité de la démarche #MaParole. L'idée est de vous proposer des rencontres régulières afin que vous puissiez proposer et réfléchir à des pistes d'évolution de la politique départementale et d'exposer les problématiques que vous rencontrez au quotidien dans vos démarches.

Les bases du nouveau dispositif départemental

Ce que l'aide financière va soutenir :

- ❑ **La mobilité** : le volet aide financière permettra de financer une partie du permis de conduire, du Pass Navigo et de la carte Imagine'R...
- ❑ **Les études et la formation** : le volet aide financière du Tremplin Citoyen permettra de financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité au lycée.
- ❑ **Le logement** : le volet aide financière du Tremplin Citoyen permettra de financer des frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques...)
- ❑ **La santé** : le volet aide financière du Tremplin Citoyen permettra de financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.

Les modalités de l'aide

400 € par projet

Les jeunes Essonnien(ne)s pourront déposer un projet comme suit :

-1 projet sur la tranche d'âge de 17 à 20 ans

Et OU

-1 projet sur la tranche d'âge de 21 à 25 ans

Le jeune essonnien(ne) ne pourra déposer un dossier que sur une seule thématique

Tranche d'âge : 17 à 25 ans

Être Essonnien(ne)

L'aide du Département est subsidiaire aux aides de droit commun.

Les projets soutenus devront porter sur les domaines suivants : Mobilité, Etudes, Logement, Santé.

L'aide financière pourra financer jusqu'à 90 % de la dépense dans la limite de 400 €. Le jeune bénéficiaire devra obligatoirement assumer un reste à charge.

Les jeunes éligibles au dispositif se verront attribuer l'aide financière sur un compte bancaire ou postal nominatif.

La contrepartie citoyenne

- Les droits et obligations des jeunes bénéficiaires de l'aide financière sont encadrés par une convention type à conclure entre le jeune bénéficiaire et le Conseil départemental, à laquelle sera annexé le projet validé.
- Le justificatif **des 40 heures d'engagement** ou **de 35 heures** dans le cas de l'obtention du PSC1.

Le Département, animateur du territoire

Le Département porte sur l'aspiration à un partenariat renforcé avec les acteurs du territoire qui se concrétise par :

- **La volonté d'associer les acteurs du territoire** au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des dispositifs départementaux.
- **La volonté de capitaliser les innovations**, les réussites pour diffuser les bonnes pratiques.
- **La volonté de permettre aux jeunes d'être acteurs** de cette nouvelle politique en leur offrant un espace de parole.

Vous souhaitez devenir acteur de votre territoire ?

INSCRIVEZ VOUS !

Les prochaines rencontres avec le Service jeunesse du Département

- **CREATION DU GROUPE DES AMBASSADEURS** : vous avez entre 17 et 25 ans et vous souhaitez continuer à donner votre avis sur cette politique jeunesse et nous faire part de vos propositions et des problématiques que vous rencontrez dans votre quotidien.
- **CREATION D'UN GUIDE DES DEMARCHES** : vous êtes un professionnel de la jeunesse ou un jeune, venez collaborer à la création d'un guide des démarches à l'entrée dans la vie adulte qui permettra aux jeunes d'identifier les ressources et les structures dont ils disposent sur le territoire.

Le service jeunesse, une équipe en ordre de marche !



Sabryna Torres
Référente pôle aide
financière
storres@cd-essonne.fr
0160919365



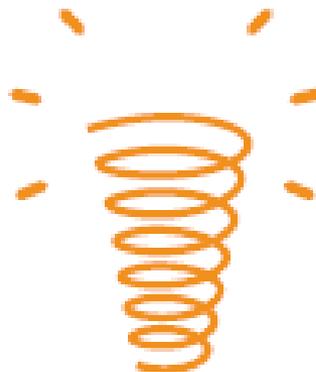
Véronique Verdier
Instructrice pôle aide
financière
vverdier@cd-essonne.fr
0160919354



Laurie Doinel
Instructrice pôle aide
financière
ldoinel@cd-essonne.fr
0160919155



Sara Dali
Chef de service
sdali@cd-essonne.fr



Patricia Proud'hon
Référente pôle
appels à projets
Proudhon@cd-essonne.fr
0160919445



Laure Lepailleur
Gestionnaire plate forme de
l'engagement citoyen
llepailleur@cd-essonne.fr
0160911734

